

Chrome Fichier Modifier Afficher Historique Favoris Profils Onglet Fenêtre Aide

res.cloudinary.com/void-sarl/raw/upload/v1675182426/2022-06/Tarifs%202023.pdf

Drive Gmail Polyptyques Home Pinterest Hello Asso Canva Notion En inclusif Tous les favoris

COUVERTURE 6 / 48 134%

EXPOSITIONS TEMPORAIRES D'ORGANISMES A BUT NON LUCRATIF

Exposition	Nombre d'artistes sous droits	Minimum garanti par artiste Quel que soit le nombre d'œuvres
monographique	1	1 000
collective	2	500
	3	333
	4	250
	5	200
	6	167
	7 et +	150

En cas de billetterie payante distincte des autres expositions temporaires ou permanentes :

- Perception de 3% des recettes dans l'éventualité où les droits obtenus dépasseraient le minimum garanti indiqué par artiste dans le tableau indiqué ci-avant ;
- Pour les expositions collectives, les droits ainsi obtenus seront divisés par le nombre d'artistes du domaine protégé

6



